

» PRESSE NATIONALE

Politique ↗



SAN PEDRO / 66E ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DE LA CÔTE D'IVOIRE : LA FÊTE MARQUÉE PAR UN DON D'ENGINS DU CHEF DE L'ÉTAT

Trois véhicules d'intervention d'urgence ont été présentés par le préfet de région, préfet de département de San Pedro, Ousmane Coulibaly, en qualité de don du Président de la République, SEM Alassane Ouattara, au défilé motorisé lors de la célébration de la 66e année de l'indépendance de la Côte d'Ivoire à San Pedro, le 7 août dernier. Le premier est un fourgon pompe-tonne de dernière génération d'une capacité de 12 000 litres dont 10 000 litres d'eau. Il a une portée de 80 mètres montée et est établi sur un camion de 10 roues avec deux essieux moteurs garantissant une excellente mobilité sur différents types de terrains. « Cet engin permettra une efficacité opérationnelle optimale lors des incendies de grande ampleur », a indiqué le préfet, tout en précisant qu'il sera accompagné d'un camion-citerne incendie afin d'assurer un ravitaillement continu en eau. Une démonstration de la capacité opérationnelle du fourgon a d'ailleurs été faite au cours du défilé. En plus de ce véhicule, les sapeurs-pompiers de l'Office National de la Protection Civile (ONPC) ont également reçu une ambulance médicalisée.



RETOUR DE MIGRATION : 119 IVOIRIENS DONT 22 MINEURS RENTRÉS DE LA LIBYE

La Côte d'Ivoire poursuit ses efforts pour permettre à ses ressortissants en détresse dans les pays arabes et d'Afrique du Nord, notamment, de regagner le pays. Avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, notamment l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et l'Union européenne, elle organise le retour et la réinsertion des migrants en difficulté. Dans ce cadre, le 13 août, 119 Ivoiriens, à savoir 79 hommes, 18 femmes et 22 mineurs, sont rentrés de la Libye. Ils ont été accueillis au Terminal 2 de l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny par le ministre délégué, chargé des Ivoiriens de l'extérieur, Adama Dosso. Pour ce dernier, ce retour n'est pas une première. « Depuis le début de l'année, nous avons enregistré plus de 4 000 retours de nos compatriotes qui étaient candidats à la traversée du désert de l'Atlantique et qui, malheureusement, ont connu des fortunes diverses », a-t-il expliqué.

Economie ↗



CRÉDITS BIODIVERSITÉ : LA CÔTE D'IVOIRE PRÉPARE UN CADRE NATIONAL POUR MOBILISER DE NOUVEAUX FINANCEMENTS

Un atelier consacré à la validation de la feuille de route et de la structure institutionnelle pour la mise en œuvre des crédits biodiversité s'est ouvert, ce mardi 11 août 2026 à Abidjan-Plateau, à l'initiative du ministère de l'Environnement et de la Transition écologique, à travers la Direction Générale de l'Environnement (DGE). Avec l'appui technique et financier du PNUD, de l'Entraide Universitaire Mondiale du Canada (EUMC) et de la GIZ, dans le cadre de l'initiative BIOFIN, les travaux réunissent administrations publiques, partenaires techniques et financiers, secteur privé, société civile et institutions de recherche. Ils visent à consolider les bases institutionnelles et opérationnelles du futur cadre juridique et réglementaire des crédits biodiversité, à travers l'examen de la feuille de route et de l'architecture institutionnelle envisagée. « La mise en place d'un mécanisme de crédits biodiversité ne saurait être envisagée comme la simple création d'un nouveau mécanisme financier ou d'un nouveau marché », a indiqué Dr Tié Yro Hyacinthe, directeur de la Qualité de l'Environnement et de la Prévention des risques, appelant à un dispositif « crédible, transparent, inclusif et fondé sur l'intégrité environnementale et sociale ». (Source : CICG)

VTC ET LIVRAISON DE PROXIMITÉ : LE GOUVERNEMENT VEUT METTRE FIN AU DÉSORDRE

Le ministère des Transports et des Affaires maritimes veut remettre de l'ordre dans les secteurs des Véhicules de Transport avec Chauffeur (VTC) et de la livraison de proximité. À l'occasion d'une rencontre d'information et d'échanges avec les acteurs du secteur, jeudi 13 août à Abidjan, le directeur général des Transports terrestres et de la Circulation, Oumar Sacko, a annoncé plusieurs réformes visant à mieux encadrer ces activités en plein essor. Face à l'essor exponentiel des VTC, l'État avait adopté, en 2021, un décret pour encadrer l'activité. Un texte qui doit toutefois être révisé afin de tenir compte des réalités actuelles du secteur. Le manque de données fiables constitue l'une des principales difficultés relevées par le ministère. À ce jour, deux agréments sont notamment requis pour exercer légalement : celui de l'ARTCI et celui du ministère des Transports. Selon le directeur général, une seule entreprise exerce de manière régulière, tandis que les autres opérateurs seraient encore considérés comme étant dans des phases expérimentales. « Nous allons mettre en place une possibilité d'accorder une autorisation aux entreprises, les mettre en phase pilote le temps de se mettre aux normes plutôt que de les fermer », a expliqué Oumar Sacko.

RECETTES FISCALES : LA DGI A MOBILISÉ PLUS DE 5 000 MILLIARDS DE FCFA EN 2025

Les recettes de la Direction Générale des Impôts s'élevaient à 5 000 milliards de FCFA en 2025. Pour 2026, elles se situent déjà autour de 6 000 milliards de FCFA. L'information a été donnée, le 13 août 2026, par Dr Cissé Aboubakari, directeur général adjoint. C'était au cours d'une conférence organisée par la 61e promotion de l'Association des fiscalistes de l'École Nationale d'Administration (AFENA-P61). Elle s'est tenue dans les locaux de l'établissement, à Cocody 2 Plateaux et avait pour thème : « La Facture Normalisée Électronique (FNE) : un instrument de modernisation et de sécurisation des transactions commerciales ». Parrain de la promotion, Cissé Aboubakari a salué cette initiative qui permet aux étudiants de mieux comprendre la FNE. Selon lui, la FNE constitue un outil de référence qui permet de retracer toute l'activité commerciale. Cette innovation contribue à modifier le paysage fiscal ivoirien à travers « la garantie de la traçabilité de toute l'activité commerciale ».

GOUVERNANCE DES MARCHÉS : LA COMMISSION DE LA CONCURRENCE S'ACCORDE AVEC SES PARTENAIRES

Au cours d'un atelier de validation, qui s'est tenu le jeudi 13 août 2026, à Cocody, en présence de plusieurs acteurs de la gouvernance économique et du Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI), la Commission de la Concurrence (CC) et les autorités nationales de régulation sectorielle ont signé un accord. Ce, dans le cadre de la coordination de leurs actions. Représentant le ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, Ibrahim Kalil Konaté, son Conseiller technique, Mathurin Bombo, a salué cette initiative destinée à renforcer la cohérence de l'action publique. Pour lui, la présence des Institutions autour d'une même table traduit la volonté commune d'améliorer le fonctionnement des marchés ivoiriens. Et d'expliquer l'importance de cet accord : « La régulation sectorielle vise notamment à garantir le fonctionnement efficace et équilibré de secteurs déterminés, tandis que la politique de concurrence a pour objectif de préserver le libre jeu de la concurrence ».

INCLUSION FINANCIÈRE : LE TRÉSOR PUBLIC LANCE LA BATAILLE DU COMPTE BANCAIRE ET DE L'ASSURANCE

La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) a lancé, jeudi 13 août 2026 à Abidjan-Plateau, une campagne nationale destinée à accélérer la bancarisation, promouvoir l'assurance et faciliter l'accès aux services financiers autour du thème : « Des services financiers qui répondent aux besoins des populations ». Du 16 août au 5 septembre, les équipes investiront les régions de Kabadougou, du N'Zi et du Sud-Comoé pour aller au plus près des populations. La cérémonie de lancement a été présidée par Sanogo Bafetegué, directeur général adjoint du Trésor et de la Comptabilité publique, représentant le directeur général. À cette occasion, il a insisté sur la nécessité de dépasser le stade de la sensibilisation théorique pour parvenir à des résultats mesurables sur le terrain. « Notre objectif n'est pas seulement de faire des discours, mais de susciter des ouvertures de comptes effectives, de sécuriser les économies des ménages et des vulgariser l'assurance », a-t-il souligné.

AGBOVILLE – SYSTÈME NATIONAL DE TRAÇABILITÉ : PLUS DE 100 COOPÉRATIVES SENSIBILISÉES

À l'approche de la campagne principale du 1er septembre 2026, le Conseil du Café-Cacao (CCC) intensifie la sensibilisation des acteurs de la filière. Du lundi 3 au jeudi 6 août 2026, son délégué régional d'Agboville a conduit une tournée dans les départements d'Agboville, Adzopé, Yakassé-Attobrou et Akoupé, pour préparer les producteurs à l'entrée en vigueur du Système National de Traçabilité (SNT) et à l'obligation du paiement par carte. Plus d'une centaine de sociétés coopératives agricoles de l'Agnéby-Tiassa ont été sensibilisées au SNT. La tournée d'information et de sensibilisation, initiée par Gnamien Kablan Olivier, délégué régional du CCC d'Agboville, s'est achevée, le jeudi 6 août 2026 à Akoupé, après quatre jours d'échanges avec les acteurs de la filière. Dans les quatre départements visités, les préfets ont insisté sur la nécessité, pour les producteurs, de se conformer aux nouvelles exigences réglementaires de l'Union européenne. « Cette tournée est pour vous, producteurs et acteurs de la filière cacao, un moment d'échanges et d'informations afin de vous préparer au SNT », a déclaré Sihindou Coulibaly, préfet de région de l'Agnéby-Tiassa.

OBSÈQUES DU GÉNÉRAL DE DIVISION DEM ALY JUSTIN : LES ARMÉES IVOIRIENNES LUI RENDENT UN DERNIER HOMMAGE

Les armées ivoiriennes rendent hommage au général de division Dem Aly Justin, ancien chef d'état-major général des armées adjoint, décédé récemment. Les obsèques se déroulent du dimanche 9 au dimanche 16 août 2026, à Abidjan, pour honorer la mémoire de cet officier dont la devise retenue pour l'hommage résume le parcours : « Né pour servir - Promu dans l'honneur - Parti avec dignité ». Les cérémonies ont débuté les dimanche 9 et lundi 10 août 2026, de 18h à 22h, avec la présentation des condoléances à la salle Félix Houphouët-Boigny (FHB) de l'Ivosep, à Treichville. Le mercredi 12 août 2026, une cérémonie d'hommage a eu lieu de 18h à minuit à la salle Téné Birahima de l'Hôtel des Armées, à l'état-major général des armées, à Abidjan-Plateau. Le jeudi 13 août 2026 à Treichville, la levée de corps, présidée par le Vice-Premier Ministre, ministre de la Défense, Téné Birahima Ouattara, s'est tenue de 16h 30 à 18h à la salle FHB de l'Ivosep, suivie du piquet d'honneur à l'état-major général des armées. Ce vendredi 14 août, une cérémonie d'honneurs militaires se tiendra de 9h à 10h30 à l'état-major général des armées, à Abidjan-Plateau.

LIBOLI (GRAND-LAHOU) : SEREY DOH REMET DU MATÉRIEL DE SAUVETAGE

Le ministre délégué auprès du ministre des Transports et des Affaires maritimes, chargé des Affaires maritimes, Dr Serey Doh, a procédé à la remise officielle de matériels de sauvetage aux syndicats de transporteurs de Grand-Lahou (Sud, région des Grands ponts), mercredi 12 juillet 2026, dans le village de Liboli. Dr Serey Doh a relevé que le gouvernement est là pour réduire les risques d'accident dans la navigation et à préserver des vies humaines. « Nous mettons à la disposition des syndicats d'embarcations dans la navigation des équipements composés de 250 gilets de sauvetage dont 25 pour enfants et de 60 bouées de sauvetage », a-t-il expliqué. Le ministre a par ailleurs précisé que le gouvernement et l'administration maritime mettent en œuvre les garanties pour assurer une navigation en pleine sécurité dans nos eaux.

L'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB) et le Centre Sportif, Culturel et des Technologies de l'Information et de la Communication Ivoir-Coréen Alassane Ouattara (CSCTICAO) ont conclu, le 11 août, une convention destinée à renforcer l'enseignement de la langue coréenne. L'accord place la maîtrise du coréen au cœur du rapprochement académique entre la Côte d'Ivoire et la République de Corée. La signature s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de la République de Corée en Côte d'Ivoire, Chang Soyc ; du président de l'UFHB, Prof. Ballo Zié ; du directeur général du CSCTICAO, Patrice Remarck. Pour le président de l'UFHB, cet accord traduit la volonté de faire de l'université une institution ouverte sur le monde et de consolider ses partenariats avec les établissements étrangers. Il devrait notamment contribuer à dynamiser le Master d'études coréennes et à élargir l'accès à l'apprentissage du coréen. Pour Patrice Remarck, la convention constitue une nouvelle étape dans le renforcement des relations entre la Côte d'Ivoire et la Corée.

ÉDUCATION NATIONALE / RECRUTEMENT AU PRÉSCOLAIRE ET AU CP1 : CE QUI CHANGE POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027

L'arrêté n° 3514/Menaet/Cab/Delc du 04 août 2026 portant inscription au préscolaire et au Cours Préparatoire première année (CP1) au titre de l'année scolaire 2026-2027, signé du ministre de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement technique, N'Guessan Koffi, a été rendu public il y a quelques jours. On voit une marque de rigueur en ces inscriptions qui ont démarré le lundi 10 août 2026 et qui prendront fin le vendredi 11 septembre prochain : les jours ouvrables, les cours débutent à 7 h 30 mn et s'achèvent à 16 h 30 mn. De fait, rien ne devrait se faire comme par le passé, avec l'institution d'une Commission de recrutement, contrairement aux années précédentes où c'était le Directeur de l'école ou celui qu'il désignait, qui inscrivait les intéressés. L'article 5 de l'arrêté susmentionné indique que l'inscription au préscolaire est faite par une Commission dont le président est le Directeur d'école préscolaire, des assesseurs qui sont deux adjoints au directeur et un membre qui n'est autre que le président du Comité de Gestion des Établissements Scolaires (COGES) de l'école ou son représentant. La Commission, au Cours Préparatoire première année (CP1), est similaire à celle citée.

RENFORCEMENT DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES ÉLÈVES : L'INFAS ET L'AEJ SIGNENT UNE CONVENTION

L'Institut National de Formation des Agents de Santé (INFAS) a signé, le mercredi 12 août 2026, au Parc des expositions d'Abidjan, deux conventions de partenariat avec l'Agence Emploi Jeunes (AEJ) et l'Office du Service Civique National (OSCN), en vue de renforcer l'insertion professionnelle et l'engagement citoyen de ses élèves. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, Pierre Dimba, du ministre de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, Touré Mamadou, ainsi que de nombreux élèves de l'INFAS, à l'occasion de la célébration de la Journée Internationale de la Jeunesse (JIJ). La convention entre l'INFAS et l'Agence Emploi Jeunes, représentée par son administrateur Jean-Louis Kouadio, permettra aux élèves de l'INFAS de bénéficier d'une prise en charge de stages de qualification au sein des établissements sanitaires, pour une durée de dix mois. Dans le cadre de cet accord, l'AEJ assurera également le versement d'une prime mensuelle de 75 000 FCFA à chaque bénéficiaire pendant les dix mois de stage.

FACE AUX DÉFIS DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : L'ANP ACADEMY OUTILLE LES JOURNALISTES

L'Autorité Nationale de la Presse (ANP) a organisé, hier, jeudi 13 août 2026, sa 42e session de formation dénommée « ANP Academy ». Sous le thème : « Le journaliste face à l'Intelligence artificielle : entre éthique, responsabilité et innovation », cette rencontre visait à armer les professionnels des médias face aux mutations technologiques. D'entrée de jeu, le nouveau président de l'ANP, Bakary Sanogo, a souligné que le régulateur a initié cet atelier dans le souci d'accompagner les rédactions vers un traitement de plus en plus professionnel de l'information. « Cette formation porte sur une technologie en pleine évolution. Tout ce que je conseille à chacun d'entre nous, c'est d'utiliser l'Intelligence artificielle avec beaucoup de prudence », a-t-il conseillé. Le formateur de la session, Kouamé William Yoboué, enseignant-chercheur à l'ISTC Polytechnique, a exhorté les participants à préserver leur identité journalistique. Il a par ailleurs recommandé à chaque professionnel de cultiver un style d'écriture propre.



KOSSANDJI : APRÈS LES VIOLENCES, LE GOUVERNEMENT EN MISSION D'APAISEMENT

À la suite des violences qui ont secoué le village de Kossandji, dans le département d'Alépé, les 4 et 5 août derniers, le gouvernement a réagi. Une délégation du ministère de la Cohésion nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté a été dépêchée sur place, le 12 août 2026, à l'initiative de la ministre Myss Belmonde Dogo, afin de ramener les parties en conflit autour du dialogue et de l'apaisement, informe un document transmis à L'inter, jeudi 13 août. Cette mission avait pour objectifs de présenter les condoléances du gouvernement aux familles endeuillées, de comprendre les causes profondes et immédiates de l'affrontement et d'appeler à un apaisement total. Les échanges ont notamment fait ressortir des tensions liées à la cohabitation ainsi que des incompréhensions quotidiennes qui ont dégénéré en violences. Cette mission de dialogue a également été l'occasion pour le ministère d'exprimer la compassion de l'État aux familles des personnes décédées. Un appui financier leur a été remis, au nom du gouvernement, en guise de soutien et de réconfort.

Culture



INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES : 213 ACTEURS CULTURELS FORMÉS POUR RENFORCER L'ENTREPRENEURIAT CULTUREL

Le Marché des Arts du Spectacle africain d'Abidjan (MASA) a organisé, le jeudi 13 août 2026, à la Maison du MASA (Plateau), une cérémonie de remise d'attestations à 213 artistes, opérateurs, techniciens et entrepreneurs culturels. Cette cérémonie marque l'achèvement de la première phase d'un programme de formation et d'accompagnement à l'entrepreneuriat culturel, lancé le 18 août 2025 à l'IPNETP de Cocody et qui s'est achevé en janvier dernier. Mis en œuvre par le MASA avec le financement du Fonds de Développement de la Formation Professionnelle (FDFP), le programme visait initialement 200 bénéficiaires. Au terme du processus, 213 acteurs culturels ont été formés, soit un taux de réalisation de 106,5 %. Les participants ont renforcé leurs compétences dans plusieurs domaines, notamment l'innovation technique et numérique, l'entrepreneuriat, la gestion d'entreprise, la formalisation et la protection sociale.

Sport



TENNIS / BILLIE JEAN KING CUP 2026 : LA CÔTE D'IVOIRE DÉROULE FACE AU MOZAMBIQUE ET FILE EN FINALE

Un parcours sans faute pour la Côte d'Ivoire au Billie Jean King Cup 2026, Groupe IV, zone Afrique, qui se joue à Abidjan depuis le mercredi 12 août 2026. Brillantes lors de leur entrée en lice, mercredi 12 août 2026, face au Rwanda qu'elles ont battu 3-0, Amahee Charrier et Emira Diabaté l'ont été encore face au Mozambique, sur le Court central du Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire de Cocody, le jeudi 13 août 2026. Elles ont réussi le parcours parfait, 3/3, dont deux en simples et une en double face à Claudia Sumala et Leticia Zandamela. Deux succès avec autorité qui leur offrent le ticket de finalistes de la poule A du Groupe B. Ce jeudi, les compétitions ont mis du temps à se mettre en marche. « Je suis très contente de commencer par une victoire et donc c'est un soulagement. Parce que ça fait toujours plaisir d'offrir un point à son équipe. Cela étant, je pense que nous sommes ici pour gagner, donc nous faisons tout pour y parvenir », a affirmé Amahee Charrier à la fin du match.



VU SUR LE NET

Politique

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE/ 2E ÉDITION DES CONSULTATIONS NATIONALES : LA JEUNESSE PORTE SES PRIORITÉS AU GOUVERNEMENT

La Côte d'Ivoire a célébré, ce mercredi 12 août 2026 au Parc des Expositions d'Abidjan, la Journée internationale de la jeunesse, à l'occasion de la deuxième édition des consultations nationales de la jeunesse. Organisée par le ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, sous la présidence du Premier Ministre, Robert Beugré Mambé, cette rencontre a permis aux jeunes de présenter leurs préoccupations, mais surtout de formuler des propositions destinées à orienter l'action publique. Placée sous le thème « Différentes réalités, aspirations communes », la célébration a été marquée par la restitution des consultations conduites en 2026 dans les 31 régions du pays. Ces échanges ont fait émerger trois priorités majeures portées par les jeunes : la lutte contre les drogues et produits addictifs, l'utilisation responsable des réseaux sociaux et les enjeux liés à l'intelligence artificielle. Sur ces différentes préoccupations, les jeunes ont notamment proposé de renforcer la prévention des addictions en milieu scolaire, d'intensifier la lutte contre la cybercriminalité, de développer l'éducation au numérique et de favoriser l'inclusion ainsi que l'accès aux nouvelles technologies. (Source : CICG)



AGENCE DE PRESSE

Economie



LA BADEA VEUT RENFORCER SA COOPÉRATION AVEC ABIDJAN

Le président de la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique (BADEA), Abdullah Kh Almusaiibeh, a reçu, le lundi 10 août 2026, à Riyad, la ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de Côte d'Ivoire, Nialé Kaba, pour examiner les perspectives de renforcement du partenariat entre l'institution financière et Abidjan. Des échanges entre le président de la BADEA et Nialé Kaba ont porté sur les moyens d'élargir la coopération afin de mieux accompagner les priorités de développement de la Côte d'Ivoire et la mise en œuvre de son agenda de développement durable. Les deux parties ont notamment identifié plusieurs secteurs susceptibles de bénéficier d'un appui accru de la BADEA, notamment les infrastructures, l'énergie, les transports, l'agriculture et l'eau. Les discussions ont également mis l'accent sur le renforcement du rôle du secteur privé, la facilitation des échanges commerciaux et la mobilisation de nouveaux instruments de financement pour stimuler l'investissement.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



+225 07 87 36 36 36



Centre d'appel
du Gouvernement



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC ! 📱

Avec www.gouv.ci,
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions
des Conseils des ministres, démarches administratives,
actualité nationale.

